

Association Vivre en Bord de Baie
Chez M. Lelièvre
6, lieu-dit Pissoison
22120 HILLION

Hillion, le 20/11/2025

<https://www.vivreenborddebaie.fr>
vivreenborddebaie@laposte.net

Monsieur le Président
Saint-Brieuc Armor Agglomération
5 rue du 71ème RI CS55403
22044 Saint-Brieuc cedex 2

Objet : Demande de communication du bilan financier détaillé des recettes et dépenses liées à la taxe GEMAPI

Pièce jointe : extrait de votre courrier en date du 30/8/2024

Monsieur le Président,

Vous nous avez adressé par courrier en date du 30/8/2024 un document nommé « annexe technique détaillant la situation financière GEMAPI » (voir pièce jointe). Nous avons bien pris note de ce document mais il ne répond pas à nos attentes, nous souhaitons obtenir le **bilan financier détaillé** des recettes et dépenses afférentes à cette taxe.

Notre demande porte notamment sur le **détail complet des opérations financées** par cette taxe pour les exercices 2020 à 2024 incluant :

- le **montant total des recettes perçues**, leur origine et leur répartition,
- le **détail complet des dépenses engagées**, incluant la nature des opérations financées (travaux, études, prestations, acquisitions, etc.),
- les **montants correspondants à chaque action** et, le cas échéant, les **bénéficiaires ou prestataires concernés**,
- ainsi que les **résultats financiers** (excédents, reports ou crédits non utilisés).

Conformément aux dispositions de l'article **L311-1 du Code des relations entre le public et l'administration**, ces informations constituent des documents administratifs communicables à toute personne qui en fait la demande.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous transmettre ce bilan détaillé.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le CA de l'association Vivre en Bord de Baie, le
président S. Lelièvre

Copies à :
M. Hamon, vice-président en charge de la GEMAPI

A handwritten signature in black ink, appearing to read "S. Lelièvre".

Extrait de votre courrier du 30/8/2024 :

« annexe technique détaillant la situation financière GEMAPI »

GEMAPI 2020 -2023	2020	2021	2022	2023	Total
Taxe GEMAPI (produit déduction faite des dégrèvements)	1 000 787 €	1 000 593 €	983 422 €	975 985 €	3 960 787 €
Subvention GEMA (Agence de l'eau, Région, Département)	212 648 €	208 734 €	181 809 €	44 646 €	647 837 €
Autres recettes	764 €		1 180 €		1 944 €
Total Recettes	1 214 199 €	1 209 327 €	1 166 411 €	1 020 631 €	4 610 568 €
Dépenses de Fonctionnement <i>(charges de personnel, travaux milieux aquatiques, études, fournitures)</i>	390 685 €	545 811 €	316 511 €	329 374 €	1 582 381 €
Dépenses d'Investissement <i>(travaux d'amélioration sur les ouvrages, acquisition de matériel spécifique)</i>		1 783 €	28 475 €	36 304 €	66 562 €
Total Dépenses	390 685 €	547 594 €	344 985 €	365 678 €	1 648 943 €
Dont GEMA <i>(gestion des milieux aquatiques)</i>	270 405 €	435 114 €	214 597 €	237 356 €	1 157 472 €
Dont PI <i>(prévention des inondations)</i>	120 281 €	112 480 €	130 388 €	128 322 €	491 471 €
Total provision au budget prévisionnel 2024 (ajustement annuel en fonction des dépenses et des recettes passées et du prévisionnel)					2 767 812 €